

FORMULAIRE DE SUBVENTION POUR LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

# 1/ MODALITES

La communauté d’Agglomération Amiens Métropole vous propose d’obtenir une subvention jusqu’à 30 euros pour l’achat d’un composteur ou d’un lombricomposteur.

Pour cela vous devez :

 Habiter sur le territoire d’Amiens Métropole.

 Remplir ce formulaire et le renvoyer à Amiens Métropole (tout formulaire incomplet ou inexact entrainerait le refus de la subvention)

 Fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

 Envoyer l’original de la facture du composteur ou du lombricomposteur (la réclamer au vendeur, le ticket de caisse n’est pas valable)

 Joindre un relevé d’identité bancaire ou postal (RIB ou RIP).

**L’attribution de la subvention est unique par foyer.**

Dans le cas où le montant de la facture serait inférieur à celui de la subvention, le demandeur sera remboursé uniquement à la hauteur de la dépense engagée.

La communauté d’Agglomération Amiens Métropole se réserve le droit d’interrompre à tout moment cette opération de subventionnement.

**Le remboursement se fera par virement dans les 2 mois suivant réception de votre demande.**

# 2/ COORDONNEES DU DEMANDEUR

Nom :

Prénom :

Adresse : Code Postal : Commune : Nombre de personnes composant la famille : Date de Naissance :

# 3/ COMPOSTEUR

Type : Marque : Prix :

# 4/ EMPLACEMENT DU COMPOSTEUR

Adresse: Code Postal : Commune :

# 5/ CONTRAT D’ENGAGEMENT

Je m’engage à utiliser cet appareil à l’adresse mentionnée ci-dessus conformément aux recommandations préconisées par la Communauté d’Agglomération d’Amiens Métropole et contenues dans le paragraphe 1.

Fait à :

*Veuillez nous retourner le formulaire à l’adresse suivante : Contact formulaire composteur*

*Communauté d’Agglomération Amiens Métropole*

*Direction de l’Environnement service Déchets ménagers 1 port d’Aval - 80000 Amiens*

*Ou par mail* *formulairecomposteur@amiens-metropole.com*

Le (Mention « Lu et approuvé » et signature)